

Les accidents du travail : responsabilité civile, pénale et impacts en droit de la sécurité sociale

Vendredi 22 septembre 2023
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Guillaume BOULAN

Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine
CRTD & Associés

Thomas HUMBERT

Avocat au Barreau de Paris
BRL Avocats

Pascal ZECCHINI

Avocat au Barreau de Toulon
Clamence Avocats

Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30

Soit 7 heures de formation

Lieu :

Eurojuris - Wojo

82 avenue du Maine
75014 PARIS

Spécialités / compétences :

Droit social, droit de la protection sociale, droit pénal

Public visé

Avocats, juristes, commissaires de justice, experts-comptables

Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE

82 avenue du Maine

750014PARIS

Tél : 01 46 33 07 19

formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 10 mai au 30 septembre 2023 – Version 2

Programme du séminaire

Objectifs : La Journée exposera toutes les différentes étapes lors de la survenue d'un accident du travail grave, avec un positionnement du côté de l'entreprise. A la fin de la journée le participant saura comment réagir à chacune de ces étapes.

Programme pédagogique de la journée :

Matinée :

Démarches et procédures à suivre en cas d'accident et à titre préventif

- Démarches préalables et la formation à la gestion des accidents
- Organisation des gestes de premiers secours
- Mesures immédiates à prendre
- Constitution du dossier pour le suivi de l'enquête
- Déclarations administratives
- Enquête CSE
- L'arbre des causes

Animé par G Boulan avec la participation possible de T Humbert

Suivi de l'enquête et de la procédure pénale

- Enquête préliminaire et accès aux informations du dossier
- Suites pénales
- Fond des poursuites
- La gestion des honoraires et des conseils

Animé par P Zecchini avec la participation possible de T Humbert

Après-midi :

Gestion contractuelle de l'accident de travail jusqu'à l'inaptitude

- La déclaration d'accident et les réserves
- La gestion de l'inaptitude au travail

La gestion de la procédure en faute inexcusable

- Commission amiable de la Caisse et transaction
- Règles de prescription
- Articulation avec la reconnaissance de l'AT
- Caractérisation de la faute inexcusable de l'employeur
- Charge de la preuve

L'indemnisation

- Les postes soumis à indemnisation
- Les recours contre l'employeur
- L'articulation des compétences juridictionnelles prud'homale, Pôle judiciaire et pénale

Animé par T Humbert

Les accidents du travail : responsabilité civile, pénale et impacts en droit de la sécurité sociale

Vendredi 22 septembre 2023
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Guillaume BOULAN

Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine
CRTD & Associés

Thomas HUMBERT

Avocat au Barreau de Paris
BRL Avocats

Pascal ZECCHINI

Avocat au Barreau de Toulon
Clamence Avocats

Horaires :

9h15 / 12h45 – 14h/17h30
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Eurojuris - Wojo
82 avenue du Maine
75014 PARIS

Spécialités / compétences :

Droit social, droit de la protection sociale, droit pénal

Public visé

Avocats, juristes, commissaires de justice, experts-comptables

Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine
750014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 10 mai au 30 septembre 2023 – Version 2

Déroulé horaire de la journée :

- 9h-9h15 : Accueil des participants (café d'accueil)
- 9h15-9h30 : Introduction
- 9h30-10h30 : Démarches et procédures à suivre en cas d'accident à titre préventif
- 10h30-10h45 : Pause-café
- 10h45-11h30 : Suivi de l'enquête et de la procédure pénale
- 11h30-12h45 : Fond de poursuite, et gestion des honoraires et des conseils
- 12h45-13h45 : pause déjeuner (déjeuner inclus)
- 13h45-14h : Echanges avec les participants
- 14h-15h00 : Gestion contractuelle de l'accident du travail
- 15h-16h : Gestion de la procédure en faute inexcusable
- 16h-17h15 : L'indemnisation
- 17h15-17h30 : Echanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants et de répondre aux questions

Méthode pédagogique utilisée :

Toutes nos formations utilisent des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants. L'intervenant et / ou le responsable de la commission interrogeront à intervalles réguliers les participants afin de s'assurer du bon déroulement de la formation. A l'issue de la formation un questionnaire sera adressé au participant, ainsi qu'une attestation de présence.

Référent Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, Référent Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Vous souhaitez suivre cette formation en visioconférence ?

Nous proposons le suivi en visioconférence pour toutes nos formations. Nous utilisons comme système de visioconférence Zoom, qui permet au stagiaire de suivre la formation en direct, et de poser les questions qu'il souhaite soit en activant son micro, soit via un système de chat intégré à Zoom. Il est demandé à tous les participants suivant une formation en visioconférence de disposer d'une bonne connexion internet ainsi que d'une webcam.

Inscription

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en présentiel : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en visioconférence : 480€ TTC, soit 400€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre en visioconférence : 960€ TTC, soit 800€ H.T.
- Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :

Cabinet - Société : Profession :

N° INSEE :

Modalités et délais d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 82 avenue du Maine - 75014 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>.

Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement.

Il est possible de s'inscrire en présentiel à une formation jusqu'à la veille de la formation, dans la limite des places disponibles. Pour un suivi en visioconférence l'inscription doit se faire au moins 10 jours avant la formation.

Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.